

2327 W58

Présentation de l'organisation
du centre de Sainte-Livrade

1966

REGLEMENT INTERIEUR

Le personnel d'encadrement de la Cité d'Accueil de STE LIVRADE SUR LOT se répartit dans quatre services qui sont :

- I - Les Services Administratifs
- II - Le Dispensaire de soins
- III - Le Service Social
- IV - Le Groupe Scolaire

I - LES SERVICES ADMINISTRATIFS COMPRENNENT :

- Directeur
- Directeur-Adjoint (chargé des travaux et de l'entretien de la Cité d'Accueil
- Secrétariat {
 Secrétaire comptable (matin : Bureaux Administratifs
 (après-midi : Dispensaire de soins
 Secrétaire dactyle (chargée du courrier administratif
 (et du courrier dispensaire (soins
 Standardiste
- Chauffeur à la disposition de : Direction - Dispensaire de Soins -
 Service Social
- Service entretien : 1 Chef d'équipe et
 3 ouvriers (travaux et entretien de la Cité d'Accueil
- Femmes de Service {
 1 Bureaux administratifs
 1 Dispensaire de soins
 1 Salle de douches
 2 Groupe Scolaire

II et III - LE DISPENSAIRE DE SOINS ET LE SERVICE SOCIAL

Monsieur le Médecin Chef des Dispensaires de soins de BIAS et STE LIVRADE-S-LOT vous fera parvenir sous pli séparé le règlement concernant le Dispensaire de soins et le Service Social.

IV - LE GROUPE SCOLAIRE

Le personnel du corps enseignant du Groupe Scolaire dépend directement de l'Inspection Primaire de Villeneuve-s-Lot relevant de l'Inspection Académique du Lot et Garonne.

Toutefois le Directeur de la Cité d'Accueil se tient en relations constantes avec la Directrice du Groupe Scolaire en ce qui concerne :

- Les inscriptions des élèves au Groupe Scolaire ou les départs de la Cité d'Accueil
- L'assiduité des élèves au Groupe Scolaire
- L'entretien et le chauffage des classes.

NOEA - Le Directeur, le Médecin-Chef et l'Assistante Sociale collaborent dans un "esprit d'équipe" qui est indispensable pour obtenir l'efficacité dans leur tâche.

Veuillez trouver ci-joint un organigramme de notre administration.-

Sainte-Livrade le 20 Mai 1966

Le Directeur de la Cité d'Accueil

